

**Commune de QUINCEY, Haute-Saône**  
**COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal du jeudi 6 décembre 2018**

L'an deux mille dix-huit, et le six décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annie BAUMLIN, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire.

*Date de convocation : 30 novembre 2018*

**Présents** : Mme Annie BAUMLIN, Mme Nathalie BANET, Mme Véronique BATISSE, M. Bruno BIDOYEN, Mme Caroline DORMOY, M. Yves DURGET, M. Claude FOURNIER, M. Gilles GARDIENNET, M. Joseph NICOT.

**Absents excusés** : Mme Marie-Noëlle MOUGIN  
M. David JACQUEMOUD

**Ont donné pouvoir** :

M. François BAPTIZET à Mme Annie BAUMLIN  
Mme Isabelle BELLET à M. Bruno BIDOYEN  
M. Christian CHAUSSALET à M. Claude FOURNIER  
Mme Fabienne LEMOINE à M. Joseph NICOT

Mme Véronique BATISSE a été élue secrétaire.

**OUVERTURE DE SEANCE**

La 1<sup>ère</sup> Adjointe ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

**1) ADMISSION EN NON VALEUR**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide** d'admettre en non-valeur des restes à recouvrer sur les factures eau, d'un montant de 3 876,96 €,
- **dit** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune,
- **autorise** M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**2) VOLUME ET PRIX DU LOT D'AFFOUAGE 2018**

Le volume estimé est de 285 stères, soit environ 15 stères par affouagiste (20 affouagistes inscrits).

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal fixe le prix du lot d'affouage 2018 à 120.00 €.

**3) FACTURATION DES INTERVENTIONS EFFECTUEES PAR LES AGENTS DE LA COMMUNE**

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le taux horaire de facturation des interventions effectuées par les agents de la commune - en cas de travaux pour des particuliers refusant de les réaliser, quand se pose une question de salubrité ou de sécurité publique - à 25.00 €, à compter du 6 décembre 2018.